



Syndic de propriété

Par Floppy

Bonjour

Mon syndic de propriété avait-il le droit d'autoriser une pétition contre moi sans que j'en sois avisé?

Celle-ci n'a pas abouti à quoi que ce soit mais à permis à des voisins de faire de la diffamation de porte à porte

Pour info : mauvaise relation avec ce syndic que nous avons traîné devant le juge de proximité pour facture illicite avec gain de cause pour moi

Merci

Cordialement